



Compensation suite à la suppression du forfait repas : en retour à notre demande d'ouverture de négociations la Direction vient de répondre au CCE qu'elle était allée au bout de ce qu'elle pouvait mettre en place...

Grève confirmée

**Vendredi 23 septembre
de 08h30 à 12h00**

**Notre revendication reste inchangée :
Les salariés ne doivent pas
perdre de pouvoir d'achat par
rapport à l'ancien système !**

L'intersyndicale

GREVE sur l'UES ASSYSTEM France : mode d'emploi

Le préavis déjà envoyé par les Syndicats sert de revendication, **vous n'avez donc pas de démarche supplémentaire à effectuer pour participer au mouvement.**

Vous pouvez prévenir au préalable de votre absence à votre poste de travail mais **ce n'est pas obligatoire !**
Sur BEEZ, il faudra utiliser votre code de SOP, le code projet est le code « Autres absences » puis « absence non rémunéré ».

Il n'y a pas de lieu de recensement ou de pointage des grévistes. Une grève efficace est cependant associée à un rassemblement, durant lequel vous pourrez débattre, vous informer, partager votre expérience...

**POUR CETTE PREMIERE JOURNEE DE MOBILISATION,
RENDEZ-VOUS A VOTRE ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
(Sauf autre indication locale)**